

RAPPORT SAISON 2022 COMMISSION REGIONALE PLONGEE SPORTIVE EN PISCINE AGR CIBPL

Saison 2021-2022

8 arbitres ont été formés lors de la saison 2022. Nous constatons un manque d'arbitre et surtout de JF1. Une compétition a failli être annulée par ce manque. Un stage initial EF1 a eu lieu en visioconférence le 22 janvier 22.

2 compétitions se sont déroulées lors de la saison.

La première a eu lieu à Guingamp (22) le 30 janvier 22 avec 29 compétiteurs a montré le manque important d'arbitres. Cette première compétition à la sortie d'un pic de COVID s'est toutefois très bien déroulée grâce à une organisation sans faille, des arbitres connaissant parfaitement leur rôle et des compétiteurs motivés et souriants.

La seconde s'est déroulé le 27 février 22 à Angers (49). Celle-ci a vu la venue de compétiteurs de bon nombre de régions alentours. Les 86 compétiteurs ont animé avec des MPF cette première compétition à Angers. Comme pour Guingamp saluons les organisateurs pour cette belle journée de compétition qui a vu pour une première fois dans la région la participation de personnes en situation de handicap.

4 clubs du CIBPL étaient présents aux championnats de France qui se sont déroulé à Tours les 18 et 19 juin 22. De très belles performances de nos sportifs.

A noter également la participation d'une équipe régionale à la coupe des régions à Massy (91) le 31 octobre 21.

Soulignons enfin la participation de membres de la commission régionale aux groupes de travail de la commission nationale.

Saison 2022-2023

Deux formations d'arbitres et une de JF1 sont prévues avant les compétitions. Les formateurs se déplacent vers les départements qui en font la demande afin de permettre de former d'avantage d'arbitres.

Un examen d'EF1 est également prévu à Lorient.

Les compétitions auront lieu cette année à Douarnenez (29) le 5 février 23 et à Angers (49) le 5 mars 23. Ces compétitions sont qualificatives pour les championnats de France qui auront lieu à Limoges.

Des démonstrations et informations sont possibles pour les clubs et CODEP qui en font la demande.